

## DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL A LA HAUSSE

### I- DECLARANT

- ♦ Dénomination sociale : TITAN ENGINEERING
- ♦ Nationalité : Tunisienne.

### II- SOCIETE VISEE PAR LA DECLARATION

- ♦ Dénomination sociale : Telnet Holding
- ♦ Adresse : Immeuble Ennour, Centre Urbain Nord – 1082 Tunis Mahrajène
- ♦ Capital social : 11 028 000 dinars réparti en 11 028 000 actions

### III - FRANCHISSEMENT DE SEUIL

- ♦ Seuil(s) franchi(s) : 5%
- ♦ Sens du franchissement : à la Hausse
- ♦ Date du franchissement du seuil : 15/06/2017

- ♦ Nombre et pourcentage d'actions et de droits de vote détenus avant le franchissement du seuil :

- directement	Actions et droits de vote, soit	du capital
- indirectement	Actions et droits de vote, soit	du capital
- de concert	Actions et droits de vote, soit	du capital
<b>TOTAL</b>	Actions et droits de vote, soit	du capital

- ♦ Nombre et pourcentage d'actions et de droits de vote acquis en franchissement du seuil :

- directement	770 000	Actions et droits de vote, soit	6,98%	du capital
- indirectement		Actions et droits de vote, soit		du capital
- de concert		Actions et droits de vote, soit		du capital
<b>TOTAL</b>	<b>770 000</b>	Actions et droits de vote, soit	<b>6,98%</b>	du capital

- ♦ Nombre et pourcentage d'actions et de droits de vote détenus après le franchissement du seuil :

- directement	770 000	Actions et droits de vote, soit	6,98%	du capital
- indirectement		Actions et droits de vote, soit		du capital
- de concert		Actions et droits de vote, soit		du capital
<b>TOTAL</b>	<b>770 000</b>	Actions et droits de vote, soit	<b>6,98%</b>	du capital

### IV - OBJECTIFS VISES AU COURS DES DOUZE PROCHAINS MOIS

Le déclarant a précisé :

- qu'il envisage de poursuivre l'acquisition et la cession des actions ;
- qu'il n'envisage pas d'acquérir le contrôle de la société
- pas d'autres intentions.

### V- OPERATION DONNANT LIEU A LA DECLARATION : Enregistrement en bourse.

Cette déclaration a été communiquée à la Bourse de Tunis, le 20 juin 2017 par l'intermédiaire en Bourse AXIS CAPITAL.